

Intervention de Christian MATHIS, *Président du CCAS*
lors de l'assemblée générale du CGCV
à Saint Sébastien S/Loire le 3 juin 2015

Je tiens tout d'abord à remercier Stéphane SUTEAU, votre président, et toute l'équipe du Comité de Gestion des Centres de Vacances (CGCV), de m'avoir invité à votre assemblée générale.

Je vous apporte le salut fraternel du Comité Central d'Action Sociale, (CCAS) qui vient d'être renouvelé le 24 mars 2015 pour un mandat de quatre années.

Les membres du CCAS m'ont élu pour présider cette instance. Je souhaite l'animer *avec un esprit d'ouverture*, pour continuer de développer une action sociale proche des préoccupations des agents de nos ministères, titulaires ou non, actifs ou retraités.

Je ne ferai pas un grand discours et irai à l'essentiel.

C'est ma première participation à votre assemblée générale et j'en suis honoré.

Je prends ainsi la suite de Christian MAHUT, *dont je salue ici le travail effectué pendant toute la durée de son mandat.*

Cette année, le CCAS et les CLAS fêtent leur 30e anniversaire.

Ils ont résisté aux multiples réorganisations et restructurations des services, aux changements de périmètres et aux nombreux transferts et fusions.

Et en tant qu'acteurs de l'action sociale, il est de notre responsabilité de garantir, *quels que soient les changements mis en œuvre dans les services*, cette continuité de l'action sociale pour tous les actifs mais aussi envers les retraités.

En décembre 2014 la publication d'un nouvel arrêté ministériel, complété par une instruction a garanti le devenir de nos instances d'action sociale ministérielle que sont les CLAS, les CRCAS et le CCAS, ainsi que les relations avec le secteur associatif et mutualiste, conventionnés par nos ministères, dont fait partie le CGCV.

Le CGCV est un acteur essentiel de l'action sociale en faveur des enfants et des jeunes de nos ministères. Il est reconnu pour son professionnalisme et les valeurs qu'il exprime et met en œuvre à l'occasion des séjours vacances.

C'est pourquoi il est important pour nous qu'il accompagne tous les enfants, *y compris ceux des personnels du MEDDE/MLETR affectés au sein des EPA.*

Ainsi la solidarité, la justice sociale, le développement durable à travers le respect de l'environnement et de l'être humain, la prise en compte des situations spécifiques avec l'accueil d'enfants porteurs de handicap, prennent tout leur sens au sein de votre association.

Le CCAS partage ces valeurs et les défendra, comme il défendra la pérennisation du patrimoine social immobilier, ainsi que les crédits de fonctionnement et d'investissement alloués aux centres de vacances de l'État. Il sera là *aussi* pour vous accompagner à travers les CLAS et les CRCAS afin que vous puissiez poursuivre et développer votre mission sociale et éducative !

Je tiens à conclure mon intervention, par un remerciement à vous tous ici présent pour votre engagement associatif, tant au niveau local que national envers tous les enfants et je m'associerais simplement à votre slogan : le CGCV, c'est génial comme vacances.

Merci de votre attention,
Christian MATHIS.